

## PLAN DE LUTTE POUR PRÉVENIR ET COMBATTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE



### ÉCOLE DES PROSPECTEURS

Date d'approbation du conseil d'établissement : **mise à jour approuvée lors de la séance numéro 1 du 8 novembre 2018**

Nom du directeur ou de la directrice : **Dorys Gagné**

Nom de la personne chargée de coordonner l'équipe de travail : **Dorys Gagné**

Noms des personnes faisant partie de l'équipe de travail : **Emmanuelle Ève, TES; Kathy St-Pierre, TES; Amélie Masse, TES; Nathaëlle Gallant, TES.**

Rôle de la personne chargée de coordonner l'équipe de travail : **Coordonner la mise à jour du plan d'action contre la violence et validation des moyens actuels.**

Rôles des personnes faisant partie de l'équipe de travail : **Elles participent à la mise à jour.**

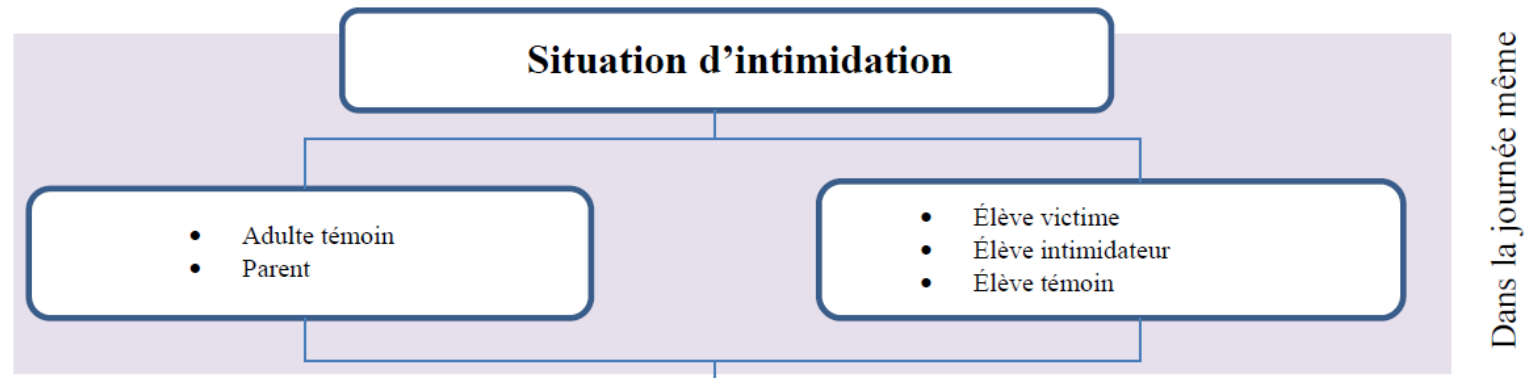
**Portrait de l'établissement**

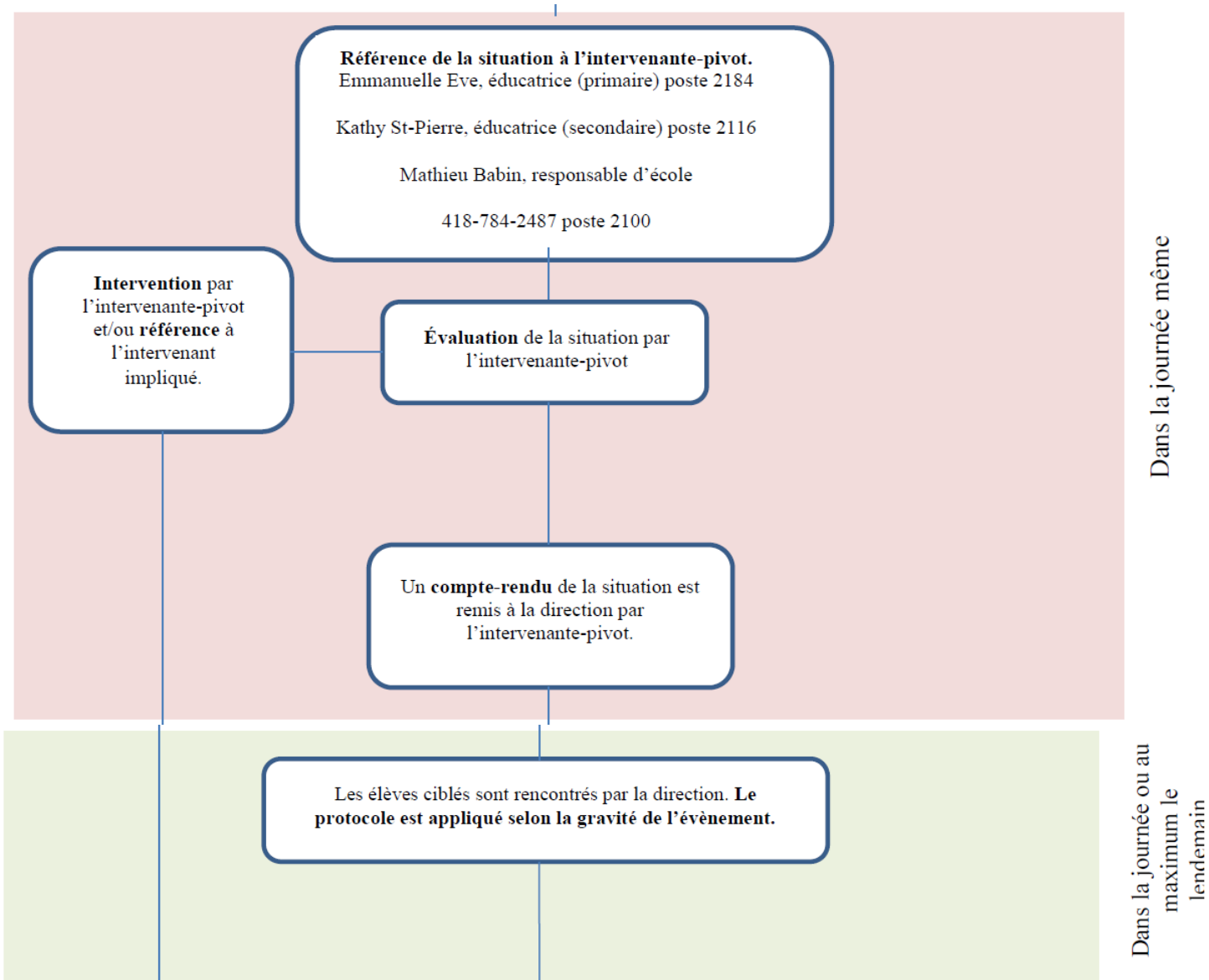
VEUILLEZ ENTRER VOTRE PORTRAIT ÉCOLE CONCERNANT LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION, À CET ENDROIT

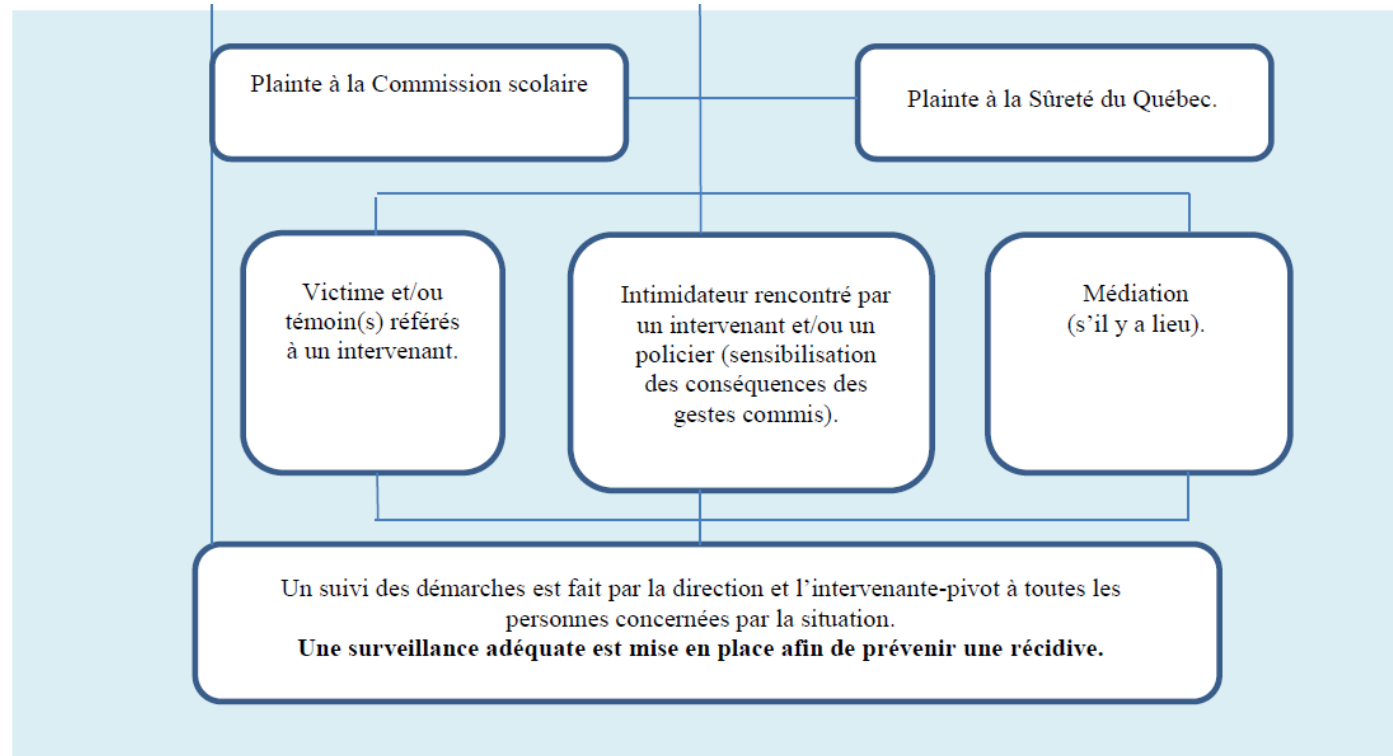
Un sondage est à réaliser.

# Protocole d'Intervention face à l'Intimidation 2018-2019

## École Des Prospecteurs







Dans la semaine (5 jours ouvrables)

## Mesures

### MES02 : Mesure de prévention

Les mesures de prévention visant à contrer toute forme d'intimidation ou de violence motivée, notamment, par le racisme, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle, l'homophobie, un handicap ou une caractéristique physique.

Moyens de l'établissement	Résultats attendus	Clientèle concernée	Conditions de réalisation	Indicateur	Cible visée	Échéancier	Personnes impliquées	Mode de régulation	Responsable
Animer des ateliers de prévention de la violence, de l'intimidation, de la communication positive et la gestion des conflits	Une application concrète des notions et techniques vues lors des ateliers par les élèves. Que tous les élèves utilisent un langage approprié pour communiquer avec ses pairs.	Tous les élèves	Temps de préparation et d'animation (comité et TES) Planification des ateliers et échéancier. Calendrier Atelier de prévention par la SAAQ (si offert) Pièce de théâtre "Débranché" sur l'abus sexuel pour le secondaire 3 à 5. Ateliers du CALACS pour le secondaire Atelier "Ce que tu publies, penses-y!" par la Commission d'accès à l'information. Ateliers proposés par le MEES dans le cadre de la semaine de la communication positive.	Nombre d'ateliers réalisé.	1 atelier par groupe en fonction du calendrier déterminé	Juin 2019	Personnel de soutien Enseignants Direction AVSEC	Février et mai	dorys.gagne
Assurer un suivi auprès des élèves ayant des manquements au code de vie.	100% des élèves ayant des problèmes de comportement auront un suivi régulier.	Tous les élèves ayant des manquements.	Constance dans les suivis auprès des élèves. Communication régulière avec les parents	Le nombre d'élèves ayant reçu les services requis selon leurs manquements au code de vie	100% des élèves recevront un service adéquat selon le manquement au code de vie.	Juin 2019	Éducatrices spécialisées Enseignants Direction Parents AVSEC	À la fin de chacune des étapes	dorys.gagne
Intervenir auprès des élèves sur le civisme et le bon comportement à adopter.	Une application concrète des notions enseignées lors des interventions et ateliers par les élèves.	Tous les élèves	Utilisation du programme Vers le Pacifique Temps de préparation et d'animation pour les ateliers Planification des ateliers et échéancier Calendrier Intervenir en utilisant le code de vie (application des valeurs de l'école et questionnaire pour une application juste et équitable) Programme de civisme au secondaire (SCP) Ateliers sur le civisme au primaire (intégrés dans Vers le Pacifique)	La réalisation ou non des interventions et ateliers	1 atelier par groupe en fonction du calendrier.	Juin 2019	Comité TES Enseignants Personnel de soutien Direction AVSEC	Février et mai	dorys.gagne

Recevoir et évaluer par les intervenants pivots les situations problématiques (violence, intimidation) dans le but de référer rapidement à la direction	S'assurer d'agir avec diligence dans toutes les situations rapportées.	Tous les élèves du primaire et du secondaire	-Temps d'intervention prévus à l'intérieur de la tâche pour les intervenants-pivots -Former les enseignants à compléter le rapport d'acte d'intimidation et/ou violence et mise en situation concrète. -Usage du formulaire de rapport d'incident (RDI) -«Valider l'intention derrière le geste» -Suite à la réception du rapport, répondre avec diligence, assurer un suivi rigoureux par intervenant-pivot et compléter le rapport sommaire pour la CSCC. -Communiquer et collaborer systématiquement et régulièrement avec les parents des élèves concernés (suivi) -Rencontre direction et intervenants-pivot à intervalle régulier pour la mise à jour des informations.	Réalisation des interventions	100% des situations nommées seront gérées avec diligence.	Juin 2019	Membres de la direction d'établissement Intervenants-pivots tout le personnel de l'école	Novembre, février et mai Suivi avec l'intervenante-pivot	dorys.gagne
Utiliser adéquatement le protocole d'intervention contre la violence et l'intimidation à l'école	Pour chaque situation qui le nécessite, le protocole sera mis en place et suivi selon les étapes qui le composent	Tous les élèves visés par le protocole	Protocole qui répond aux exigences ministérielles Intervenants pivot habilités à l'usage du protocole Connaissances acquises du protocole et de son utilisation par tout le personnel de l'école	La mise en place du protocole	100% des situations d'intimidation et de violence seront traitées selon la démarche du protocole	Juin 2019	Tout le personnel de l'école Les parents concernés Ressources externes s'il y a lieu	Suivi après chaque intervention	dorys.gagne

### MES03 : Mesure de collaboration

Les mesures visant à favoriser la collaboration des parents à la lutte contre l'intimidation et la violence et à l'établissement d'un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire.

Moyens de l'établissement	Résultats attendus	Clientèle concernée	Conditions de réalisation	Indicateur	Cible visée	Échéancier	Personnes impliquées	Mode de régulation	Responsable
Assurer un suivi auprès des élèves ayant des manquements au code de vie.	100% des élèves ayant des problèmes de comportement auront un suivi régulier.	Tous les élèves ayant des manquements.	Constance dans les suivis auprès des élèves. Communication régulière avec les parents	Le nombre d'élèves ayant reçu les services requis selon leurs manquements au code de vie	100% des élèves recevront un service adéquat selon le manquement au code de vie.	Juin 2019	Éducatrices spécialisées Enseignants Direction Parents AVSEC	À la fin de chacune des étapes	dorys.gagne

**MES06 : Mesure de confidentialité**

Les mesures visant à assurer la confidentialité de tout signalement et de toute plainte concernant un acte d'intimidation ou de violence.

Moyens de l'établissement	Résultats attendus	Clientèle concernée	Conditions de réalisation	Indicateur	Cible visée	Échéancier	Personnes impliquées	Mode de régulation	Responsable
Mettre à la disposition de l'élève une boîte à message pour les billets de signalement et une adresse courriel pour signaler.	Que tous les élèves vivant des situations particulières utilisent l'un de ces moyens de signalement.	tous les élèves	Informar les élèves Rigueur de l'intervenante-pivot	Utilisation de la boîte et du courriel par les élèves et/ou les parents	50% des élèves vivant des situations particulières utilisent ce moyen.	Juin 2019	L'intervenante-pivot	À chaque étape	dorys.gagne
Utiliser différents moyens de communication	Informar les parents	Tous les parents	Remettre un dépliant au début de l'année sur l'intimidation et les services offerts à l'école. Lettre d'information aux parents les informant sur les différents ateliers.	La remise des communications	oui	Juin 2019	Intervenant-pivot Direction d'établissement Enseignants	À la fin de l'année	dorys.gagne

**MES07 : Mesure de soutien**

Les mesures de soutien ou d'encadrement offertes à un élève victime d'un acte d'intimidation ou de violence ainsi que celles offertes à un témoin ou à l'auteur d'un tel acte.

Moyens de l'établissement	Résultats attendus	Clientèle concernée	Conditions de réalisation	Indicateur	Cible visée	Échéancier	Personnes impliquées	Mode de régulation	Responsable
Assurer un suivi auprès des élèves ayant des manquements au code de vie.	100% des élèves ayant des problèmes de comportement auront un suivi régulier.	Tous les élèves ayant des manquements.	Constance dans les suivis auprès des élèves. Communication régulière avec les parents	Le nombre d'élèves ayant reçu les services requis selon leurs manquements au code de vie	100% des élèves recevront un service adéquat selon le manquement au code de vie.	Juin 2019	Éducatrices spécialisées Enseignants Direction Parents AVSEC	À la fin de chacune des étapes	dorys.gagne